

N/REF : 12/03/2026 9H53 C:002020 I:02568
V/REF : AC/C42121
V/Email reçu le Jeudi 12/03/2026 a 9H53

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. AMAR
IMMEUBLE : LES AMARRE -AMAR
56, AVENUE GENERAL DE GAULLE
.
35260 CANCALE

Rennes, le 30 Mars 2026

Référence Marché: 024054-PBS-006

LOCALISATION : 56 AVENUE GENERAL DE GAULLE - MME MR GUYON 06 89 07 59 22 (LOGEMENT SINISTRÉ)
LOGEMENT N° 119921, PORTE N°4, REZ DE CHAUSSEE, TYPE 4

MONSIEUR MONNET VINCENT, PORT N°B11 TÉL. PORT. 0787578972

--
MONSIEUR JENOUVRIER: PORTE N° B12 TÉL. PORT. 0611996476

MOTIF : FUIITE IMPORTANTE PROVENANT DU LOGEMENT DU DESSUS
Donneur d'ordre : Mme T KERMARREC

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 23/03
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
RECHERCHE DE FUIITE
CONSTAT : FUIITE AU NIVEAU DU LOGEMENT B12 : LOCATAIRE ABSENTE (HÔPITAL)
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

INTERVENTION DU 23/03
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTROLE LOGEMENT B11
CONSTAT : TROP PLEIN BAIGNOIRE QUI ÉTAIT DÉFECTUEUX ET QUI A ÉTÉ
REPLACÉ PAR PROXISERVE
CONCLUSION : PLUS AUCUNE FUIITE EN COURS
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 30/03/26 a 15H26 Mme T KERMARREC

25/03 : MSG REP MR JENOUVRIER
12/03 : MSG REP

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détrituts (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT		
1,00	PBL008-Ff RFE compl.EF-EC/chauf.<1/2jrPP	2	174,96		174,96
	TOTAL H.T.				174,96
	T.V.A. a 10,00%				17,49
	TOTAL T.T.C.En EURO				192,45

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.